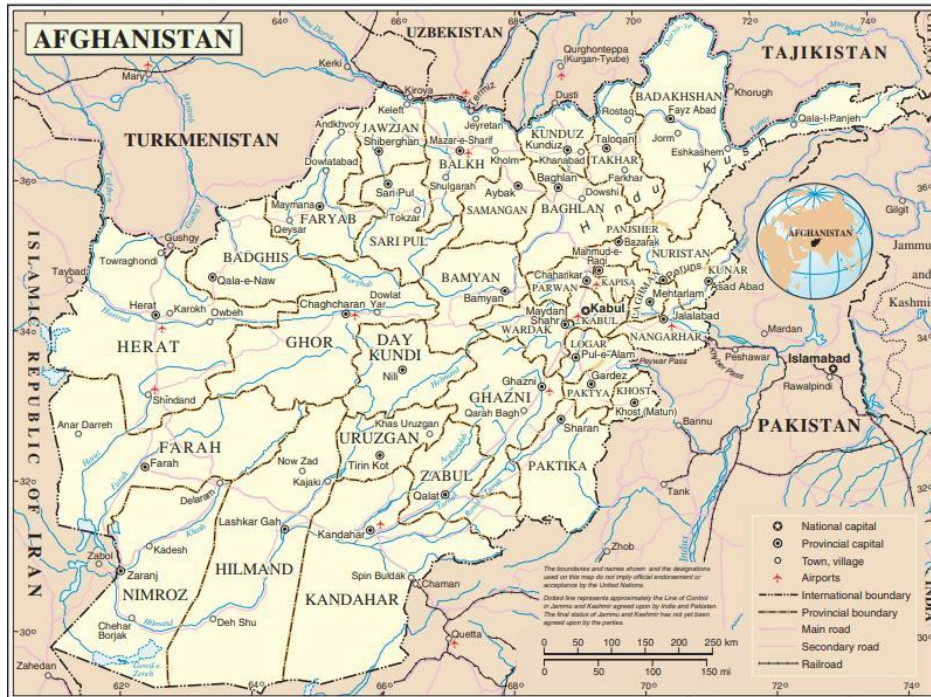


# Factsheet Afghanistan

Mai 2022



Carte: Nations-Unies, 2011

## 1 Faits et chiffres

**Population totale** : [près de 39 millions](#), dont un peu moins de [la moitié à moins de quinze ans](#).

**Langues** : Le [pachtou et le dari](#) sont les deux langues officielles du pays. Toutefois, les langues parlées par des minorités ont un statut officiel dans certains territoires.

**Composition ethnique** : Pas de données actuelles fiables sur l'ethnicité en Afghanistan. [Estimations](#) : Pachtounes 42%, Tadjiks 27%, Hazaras 9%, Ouzbeks 9%, Turkmènes 3%, Baloutches 2%, Autres 8%.

**Religion** : L'islam est la [religion dominante](#) (85-90% de sunnites et 10-15% de chiites).

## 2 Profils à risque

Seuls les groupes à risque les plus importants et particulièrement vulnérables dans le contexte de la prise de contrôle par les talibans sont mentionnés ici. Des informations plus détaillées et complètes sont disponibles dans la dernière mise à jour de l'[Analyse commune et note d'orientation](#) de l'Agence de l'union européenne pour l'asile (EUA).

- Les **femmes et les filles**, qui selon les restrictions imposées par les talibans, ont une liberté de mouvement réduite (doivent être accompagnées d'un chaperon masculin),

un accès limité à l'éducation et des interdictions professionnelles. Elles restent exposées à des abus, des mariages forcés et des « crimes d'honneur » ;

- Les **membres de minorités religieuses et ethniques**, en particulier les Hazaras et les Chiites, cibles de l'EI/Daesh (État islamique du Khorasan) et des talibans ;
- Les **professionnel-le-s des médias**.
- Les **activistes des droits humains et les militant-e-s de la société civile**.
- Les **personnes qui sont perçues par les talibans comme des « collaborateurs » car ayant une association actuelle ou passée avec** :
  - le gouvernement afghan, en particulier les anciens membres de la police et des forces de sécurité nationale et leurs familles
  - les forces militaires internationales, en particulier les interprètes et leurs familles
  - les organisations internationales dans le pays
- Les personnes perçues comme ayant **transgressé des normes morales et/ou sociétales**.

### 3 Développements récents

#### 3.1 Situation sécuritaire

**Les talibans contrôlent la totalité du pays. Seuls l'EI/Daesh et le Front national de résistance lui contestent ce contrôle.** Profitant du départ des troupes internationales et de [l'effondrement de l'armée afghane](#), les talibans ont pris Kaboul le 15 août 2021, entraînant la [fuite du président Ashraf Ghani](#) à l'étranger. Les talibans contrôlent aujourd'hui les 34 provinces du pays, mais ils restent à la merci d'attaques de la part du groupe EI/Daesh (État islamique du Khorasan), son principal contradicteur dans le pays. Ces derniers mois, le groupe a augmenté le nombre d'attaques [ciblant principalement la minorité chiite](#), mais [également les talibans](#). Une autre menace est constituée par des [groupes de résistance anti-taliban](#) qui ont émergé ces derniers mois. Le groupe le plus important reste le Front national de résistance (FNR), mené par le fils du commandant Massoud et basé dans la [vallée du Panjshir](#). Les talibans peuvent compter sur le groupe Al-Qaïda, qui compterait entre 400 et 600 membres. Le groupe est [présent dans au moins quinze des 34 provinces](#).

#### 3.2 Situation politique

**Un Émirat islamique d'Afghanistan qui laissera la démocratie de côté. Promesse non-tenue d'un gouvernement inclusif.** Suite à leur prise de pouvoir, les talibans ont rapidement mis en place un gouvernement provisoire sous l'appellation d'Émirat islamique d'Afghanistan. Malgré les [promesses des talibans de mettre en place un gouvernement inclusif](#), qui inclurait des représentants de toutes les ethnies et tribus, le cabinet intérimaire se [compose essentiellement d'hommes pachtounes](#), hauts dirigeants du groupe, y compris certains qui font l'objet de sanctions de la part de l'ONU. Les talibans ont, par ailleurs, fait savoir qu'ils considéraient que les [élections et la démocratie n'avaient « pas de base » en Afghanistan](#). Ce gouvernement n'a pour l'instant été [officiellement reconnu par aucun pays](#).

**Le défi de la reprise en main de l'appareil étatique et de la crise économique.** Soucieux de rassurer la population et d'assurer une transition dans la reprise de l'appareil étatique, les talibans ont annoncé une [amnistie pour les fonctionnaires](#), ainsi que leur intention d'instaurer un mécanisme de gouvernance qui respecte les droits humains fondamentaux. Cela n'a toutefois pas suffi pour rassurer les [milliers de fonctionnaires qui ont fui le pays](#), laissant les

talibans face à une crise de gouvernance. De nombreux postes laissés vacants ont été pourvus avec des [soldats et des théologiens sans expérience](#). La prise de pouvoir des talibans s'est accompagnée d'une dramatique [détérioration de la situation économique](#), exacerbée par la disparition soudaine de l'aide économique indispensable pour soutenir l'Etat afghan et par le gel par les États-Unis de 9.5 milliards de dollars de réserves de la Banque centrale afghane. Les sanctions ont entraîné un quasi [effondrement du système bancaire](#) du pays. Les salaires de centaines de milliers de fonctionnaires n'ont plus été payés et les citoyens afghans et les entreprises ont du mal à retirer de l'argent.

#### 4 Impact du conflit sur les civils

**Une situation humanitaire catastrophique.** Déjà avant l'escalade des combats et la prise de pouvoir des talibans, l'Afghanistan traversait une des pires crises humanitaires de son histoire, notamment à cause des conditions de sécurité précaires, d'importants épisodes de sécheresses ces dernières années, mais également de l'impact socio-économique du Covid. L'effondrement du gouvernement a aggravé la crise économique et fait basculer de nombreuses personnes de la pauvreté extrême à la catastrophe pure et simple. En janvier 2022, les Nations-unies ont estimé que [plus de 24 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire](#), contre 18,4 millions au début de 2021. Le nombre de personnes [en situation de faim aiguë](#) est passée de 14 millions en juillet 2021 à 23 millions en mars 2022. A la suite de la prise du pouvoir des talibans et de la suspension de l'aide des donateurs internationaux, [87 % des 2 300 établissements de santé afghans ont fermé](#).

**Un grand nombre de déplacé-e-s internes reste sans assistance et protection.** En 2021, selon le HCR, [plus 700 000 personnes](#), ont été déplacées par la violence. Bien avant la chute du gouvernement afghan, les autorités étaient déjà largement incapables de fournir aux nombreuses personnes déplacées la protection et le soutien dont elles avaient besoin pour vivre en sécurité. Selon l'OIM, déjà avant la prise de pouvoir des talibans, [5.5 millions de personnes en Afghanistan étaient dans une situation de déplacement prolongé](#) en raison du conflit, mais également des désastres naturels.

**L'exode des Afghan-e-s se poursuit au-delà des frontières, en particulier en direction du Pakistan et de l'Iran.** Alors que près de 123 000 personnes, dont une majorité d'Afghan-e-s, ont été [évacuées depuis l'aéroport de Kaboul](#) depuis la prise de pouvoir des talibans, il n'existe pas encore de chiffres précis sur le nombre d'Afghan-e-s qui ont fui le pays par voie terrestre en raison des hostilités, des violations des droits humains ou par peur des conséquences de la prise de pouvoir des talibans. La grande majorité des dizaines de milliers d'Afghan-e-s qui ont quitté le pays s'est réfugiée en Iran et au Pakistan, traversant souvent ces frontières de manière illégale. Selon le [HCR, 300 000 Afghan-e-s sont arrivé-e-s au Pakistan depuis la prise de pouvoir des talibans](#). Le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) rapporte [un chiffre identique concernant le nombre d'Afghan-e-s étant arrivé-e-s en Iran](#).

**La plupart des pays frontaliers renforcent leurs frontières.** L'Iran a annoncé avoir préparé des [camps temporaires](#) pour accueillir les personnes réfugiées dans trois provinces frontalières, mais a souligné que celles-ci devraient retourner au pays dès que possible. Le Pakistan a [renforcé ses postes frontières avec l'Afghanistan](#) et envisage également de contenir l'afflux de réfugié-e-s en les [isolant dans des camps près de la frontière](#). Pour sa part, la Turquie a annoncé avoir [renforcé les mesures de protection de sa frontière avec l'Iran](#) pour empêcher un afflux de personnes réfugiées d'Afghanistan. Les pays frontaliers du nord,

le Tadjikistan, l'Ouzbékistan et le Turkménistan, ont également renforcé leurs frontières et n'ont laissé passer les personnes réfugiées afghanes qu'au compte-goutte, soulignant que leur présence ne serait que [temporaire](#).

## 5 La Charia

**La Charia comme système juridique. Promesses non-tenues concernant les droits des femmes.** Les talibans ont été clair que le système juridique qu'ils allaient imposer dans le pays serait la Charia et ils ont annoncé que le [système juridique serait déterminé par un conseil d'érudits islamiques](#). Les talibans ont notamment laissé entendre que les [droits des femmes](#) seraient respectés « dans la limite de la loi islamique » et [promis des possibilités d'éducation](#) et d'emploi pour les femmes. Après une période d'incertitude quant à l'application de la loi islamique, les talibans ont peu à peu dévoilé leurs intentions et les promesses initiales n'ont pas été tenues. A l'exception de certaines enseignantes, travailleuses de la santé et membres d'ONG, [les femmes sont largement interdites de travail](#). De nombreuses femmes et filles afghanes doivent désormais être [accompagnées d'un parent de sexe masculin](#) lorsqu'elles quittent leur domicile. En mars 2022, les talibans ont annoncé aux compagnies aériennes afghanes que [les femmes ne pouvaient pas embarquer sur des vols intérieurs ou internationaux sans être accompagnées d'un homme](#). Egalement en mars, les talibans ont annoncé [la fermeture des écoles secondaires pour filles](#), quelques heures après leur réouverture pour la première fois en près de sept mois. Cela signifie que dans un grand nombre de provinces, les élèves de sexe féminin au-delà de la sixième année ne peuvent pas aller à l'école. Début mai 2022, les talibans ont annoncé par décret que toutes les femmes afghanes devraient dorénavant [porter le voile intégral](#). Celles qui refusent verront leurs tuteurs, père ou mari, devoir s'expliquer et risquer trois jours d'emprisonnement.

**Une justice talibane qui s'exerçait déjà dans les zones contrôlées par les talibans, avec le recours à des châtiments cruels, inhumains et dégradants.** Dans les zones qui étaient déjà contrôlées par les talibans, ces derniers avaient mis en place une justice parallèle et des tribunaux talibans, qui étaient considérés par une partie de la population comme une alternative viable au système judiciaire de l'ancien État perçu comme lent et corrompu. Les peines comprenaient [des passages à tabac, des amputations, ainsi que des exécutions, même pour des « infractions » morales](#).

## 6 Pratique des autorités suisses

**Taux de reconnaissance bas, mais taux de protection élevé.** Selon les [chiffres du SEM](#) pour 2021, le taux de reconnaissance était de 16,5% tandis que le taux de protection (décisions positives + admissions provisoires) était de 73%.

**Suspension des renvois vers l'Afghanistan.** En août 2021, la Suisse a décidé de [suspendre les renvois prévus vers l'Afghanistan](#), mais également de ne plus prononcer d'exécution de renvoi, en raison de l'évolution de la situation dans le pays.

**Obstacles au renvoi.** Les autorités suisses ont jusqu'ici estimé qu'un retour des personnes requérantes d'asile afghanes en Afghanistan n'était pas exigible, sauf dans les villes de Kaboul, Herat et Mazar-i-Sharif, et ceci pour autant que ces personnes y disposaient d'un réseau social ou familial solide. Déjà avant l'arrivée au pouvoir des talibans, le HCR [excluait](#) la ville de Kaboul comme alternative de fuite interne.